

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-404 DU 15 OCTOBRE 2003

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agricole, de l'Elevage et de la Pêche de l'intérim de Monsieur Grégoire LAO UROU, Ministre des Finances et de l'Economie pour compter du 13 Octobre 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n°2003-209 du 12 juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

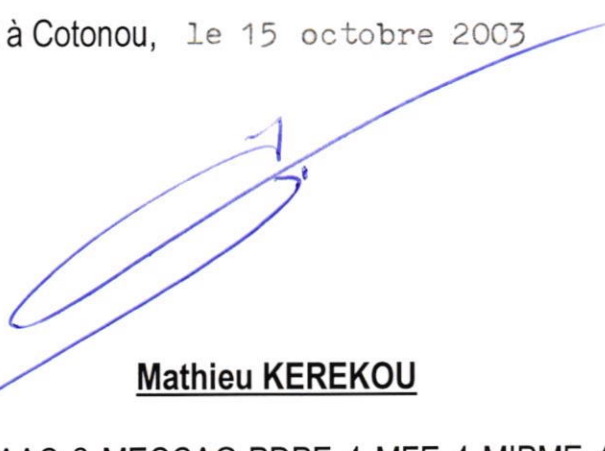
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du 13 Octobre 2003, Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et de l'Economie pendant l'absence de Monsieur Grégoire LAO UROU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 15 octobre 2003

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 MIPME 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 JO 1